

Laissons une chance aux 80 km/h

Par Claude Got,
professeur de médecine

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, quand vous indiquez que l'on peut trouver « une manière plus intelligente de mettre en œuvre » la limitation de vitesse à 80 km/h, cette phrase sous-entend un manque d'intelligence chez ceux qui l'ont proposée et décidée. Elle dévalorise la mesure, réduit son acceptabilité et finalement son efficacité. Elle légitime l'absence de respect de cette nouvelle règle. Une caractéristique est constamment vérifiée en matière de sécurité routière: les annonces modifient les comportements avant qu'ils ne deviennent effectifs. *res elles ne*

Et dans ce domaine, la diffusion de mensonges est immédiate. Elle est souvent relayée par des médias irresponsables qui placent en bordure d'une très belle route un élu expliquant longuement qu'il est possible d'y rouler à 90 sans danger. Le déni de réalité est complet, personne n'est là pour expliquer que le nombre de tués sur une route dépend d'abord du trafic. Une carte est présentée à l'appui de la démonstration, nous montrant des petites routes en blanc qui pourraient éventuellement être abaissées à 70 et une plus grande en rouge que l'on pourrait remonter à 90, le tout sans mise en évidence du nombre de tués sur ces routes. Avec cette méthode,

une chaîne de télévision publique a exprimé son incompétence dangereuse.

La réussite du 80 est indiscutable. Deux cent trente-trois tués en plus sur les routes de janvier 2014 à novembre 2017 avaient exprimé la nullité de la gestion politique et administrative de la sécurité routière pendant cette période de croissance de l'accidentalité. Deux cent quarante-cinq tués en moins de novembre 2017 à novembre 2018: c'est un bilan qui a prouvé l'efficacité de l'annonce en décembre 2017 de la décision réduisant la vitesse de circulation à 80 km/h sur les routes sans séparation des sens de circulation.

Quelles seront les conséquences de votre annonce? Trois groupes de pression vont coordonner leurs nuisances: d'abord les passionnés de voitures puissantes, rapides, qui aiment exprimer leur aptitude à gérer ces produits merveilleux de l'intelligence humaine; ensuite, les hyperactifs qui courent après leur emploi du temps: élus, entrepreneurs, journalistes en font partie et c'est un biais majeur dans l'expression publique de leurs idées, marquées par ce conflit d'intérêts; enfin, les politiques sournois qui exploitent les deux groupes précédents pour nuire à la majorité en participant à la diffusion de don-

nées fausses. La palette est large, allant des positions traditionnelles de l'ex-Front national à des partis de droite qui étaient plus soucieux du respect de la vie humaine quand Jacques Chirac a engagé la réforme de 2002-2003 qui a divisé par deux la mortalité sur les routes.

En réalité, il est indispensable de poursuivre pendant deux ans l'expérimentation du 80 km/h pour avoir le temps d'expertiser l'accidentalité sur les différentes voies. Vous avez insisté, Monsieur le Président, sur votre volonté de poursuivre l'observation des effets de la modification de l'impôt sur la fortune. Il est indispensable d'avoir la même cohérence pour l'évaluation du 80 et d'attendre la fin des deux années pour passer au stade décisionnel.

J'ai, Monsieur le Président, une activité de recherche dans le domaine de la sécurité routière depuis 1970. Je l'ai toujours développée en collaborant avec les constructeurs automobiles, les associations, les médias, les politiques et les administratifs. J'ai pu constater à de multiples reprises, au cours de cette longue période qui nous a fait passer de 18 000 à 3 250 morts par an, la fierté de ceux qui avaient contribué aux périodes de réussite. Soyez de leur côté. ●